

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **E.C.S., Executive Communication Systems Neuchâtel S.A. , Neuchâtel**
2.

Nom et siège de la société anonyme reprenante: ECS executive communication systems S.A., Pully
3.

Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4.

Date de la décision: 10.02.2003
5.

Echéance de préavis des créances: **11.09.2003**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: The Phone House SA, -, 1009 Pully
7.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
8.

Remarques: Les actifs et les passifs de la société dissoute sont repris par voie de succession universelle par la société ECS executive communication systems S.A., à Pully. L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société se réserve la faculté de procéder à une répartition anticipée des actifs, conformément à l'article 745 al. 3 CO.

Poncet & Buhler, Notaires
1211 Genève 4
(01124780)